

Délibération du 31 Mai 2024

délibération **N° 2024-28 C**

objet **Approbation du budget supplémentaire 2024 – Budget principal**

- Date de convocation : le 24 mai 2024
- Date de publication : le 07 juin 2024

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 24 mai 2024 s'est réuni le 31 mai 2024 à 14 h 30 salle de réunion du 2^{ème} étage de l'UVETD, 336 Rue de Chantabord 73000 CHAMBERY sous la présidence de Marie BENEVISE, Présidente de Savoie Déchets.

Nombre de délégués en exercice : 39, Nombre de présents : 21, Nombre de votants : 24

- Etaient présents : 21

Collectivité représentée	NOM Prénom
Communauté d'Agglomération Arlysère	DAL BIANCO Serge
	RAUCAZ Christian
	VIGUET-CARRIN Françoise
	ZOCCOLO Alain
Communauté d'Agglomération Grand Chambéry	BENEVISE Marie
	BOIX-NEVEU Arthur
	GRILLAUD Laurent
Communauté d'Agglomération Grand Lac	GRANGE Yves
Communauté de Communes de Cœur de Savoie	FANTIN Philippe
	GIRARD Marc
Communauté de Communes Haute Tarentaise	FRAISSARD Jean-Claude
Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette	TAIN Daniel
Communauté de Communes des Versants d'Aime	HANRARD Bernard
	VIBERT Christian
Communauté de Communes de Yenne	BOIRON Laurence
Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM)	CECILLE Joël
	CHEMIN François
	REYNAUD Claude
	AUGEM Jean-Michel
	SIMON Christian
	VARESANO José

Délégués excusés ayant donné pouvoir de vote : 3

AMET Yannick donne pouvoir de vote à FRAISSARD Jean-Claude

BURNIER-FRAMBORET Frédéric donne pouvoir de vote à RAUCAZ Christian

DRIVET Jean-Marc donne pouvoir de vote à GRANGE Yves

Délégués excusés : 10

BLANQUET Denis ; GUIGUE Thibaut ; BRUNIER Thierry ; BARBIER Marie-Claire ; SARTORI Walter ; JOLY Max ; THEVENON Raphaël ; RUFFIER-LANCHE René ; BRUN Pierre ; DANIS Georges.

Délégués absents : 5

FABRE Maryse ; LEOUTRE Jean-Marc ; GIRAUD Murielle ; LAURENT Philippe ; MAITRE Florian.

Délibération du 31 Mai 2024

délibération **N° 2024-28 C**

objet **Approbation du budget supplémentaire 2024 – Budget principal**

Monsieur Christian RAUCAZ, Vice-président en charge des Finances, rappelle que le budget supplémentaire a principalement pour objet d'intégrer les affectations de résultats des comptes administratifs et les restes à réaliser, et d'ajuster les inscriptions de crédits si nécessaire.

Pour mémoire, les 3 budgets annexes du syndicat ont été fusionnés au sein du budget principal à compter du 1^{er} janvier 2024 ; la reprise des résultats 2023 s'effectue donc de manière consolidée dans le budget supplémentaire (BS).

Ce BS consiste principalement en l'affectation des excédents de fonctionnement et d'investissement dégagés par le compte administratif 2023, et également à la couverture des dépenses d'ordre liés au sur-amortissement des travaux de la phase transitoire du centre de tri.

Le budget supplémentaire du budget principal s'équilibre comme détaillé par chapitres dans les différents tableaux présentés :

Section de fonctionnement : + 1 186 K€

Dépenses de fonctionnement : + 1 186 K€

- Chapitre 042 (amortissement des immobilisations) : + 1 186 K€

Dépenses de fonctionnement	BP 2024	BS 2024	Cumul budget 2024
Achats, matériel et consommables	2 717 000,00 €		2 717 000,00 €
Entretien et maintenance sites (prestations)	3 121 000,00 €		3 121 000,00 €
Exportations déchets ultimes (OM, CS)	5 180 000,00 €		5 180 000,00 €
Honoraires, autres prestations extérieures	440 000,00 €		440 000,00 €
Assurances	1 432 000,00 €		1 432 000,00 €
Taxes	1 920 000,00 €		1 920 000,00 €
Frais généraux (formation, charges locatives, DSI...)	260 000,00 €		260 000,00 €
Personnel extérieur (intérim et insertion)	3 025 000,00 €		3 025 000,00 €
Chapitre 011 - Charges à caractère général	18 095 000,00 €	- €	18 095 000,00 €
Personnel Savoie Déchets	6 300 000,00 €		6 300 000,00 €
Chapitre 012 - Charges de personnel	6 300 000,00 €	- €	6 300 000,00 €
Frais d'assemblées	110 000,00 €		110 000,00 €
Adhésions et participations	40 000,00 €		40 000,00 €
Autres charges de gestion courante	25 000,00 €		25 000,00 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	175 000,00 €	- €	175 000,00 €
Intérêts de la dette	2 845 000,00 €		2 845 000,00 €
Autres charges financières	50 000,00 €		50 000,00 €
Chapitre 66 - Charges financières	2 895 000,00 €	- €	2 895 000,00 €
Subventions versées	50 000,00 €		50 000,00 €
Péréquation adhérents	1 045 000,00 €		1 045 000,00 €
Autres charges exceptionnelles	45 000,00 €		45 000,00 €
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	1 140 000,00 €	- €	1 140 000,00 €
Chap. 68 - Provisions pour risques (semi-budgétaires)	400 000,00 €		400 000,00 €
Total dépenses réelles de fonctionnement	29 005 000,00 €	- €	29 005 000,00 €
Chap. 042 - Amortissement des immobilisations	5 355 000,00 €	1 186 408,54 €	6 541 408,54 €
Opérations d'ordre	5 355 000,00 €	1 186 408,54 €	6 541 408,54 €
Chapitre 022 - Dépenses imprévues	- €	- €	- €
023 - Virement à la section d'investissement	- €	- €	- €
002 - Résultat d'exploitation reporté	- €	- €	- €
Total dépenses d'ordre de fonctionnement	5 355 000,00 €	1 186 408,54 €	6 541 408,54 €
Total dépenses de fonctionnement	34 360 000,00 €	1 186 408,54 €	35 546 408,54 €

Recettes de fonctionnement : + 1 186 K€

- Chapitre 002 (reprise de l'excédent de fonctionnement cumulé du CA 2023) : + 386 K€

- Chapitre 74 (subvention d'équilibre) : + 800 K€

La subvention d'équilibre inscrite permet de couvrir budgétairement le sur-amortissement sur 3 ans des travaux de la phase transitoire du centre de tri actuel.

Recettes de fonctionnement	BP 2024	BS 2024	Cumul budget 2024
Prestations de services adhérents et part. publics	23 893 000,00 €		23 893 000,00 €
Prestations de services autres clients	1 082 000,00 €		1 082 000,00 €
Refacturation de TGAP	2 020 000,00 €		2 020 000,00 €
Ventes d'énergie	4 700 000,00 €		4 700 000,00 €
Autres recettes d'exploitation	270 000,00 €		270 000,00 €
Autres prestations de services (péréquation)	1 045 000,00 €		1 045 000,00 €
Chapitre 70 - Ventes de produits	33 010 000,00 €	- €	33 010 000,00 €
Chapitre 74 - Subventions d'exploitation	600 000,00 €	800 000,00 €	1 400 000,00 €
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	- €	- €	- €
Total recettes réelles de fonctionnement	33 610 000,00 €	800 000,00 €	34 410 000,00 €
Chap. 042 - Quote part subv. investisst	750 000,00 €		750 000,00 €
002 - Résultat d'exploitation reporté		386 408,54 €	386 408,54 €
Total recettes d'ordre de fonctionnement	750 000,00 €	386 408,54 €	1 136 408,54 €
Total recettes de fonctionnement	34 360 000,00 €	1 186 408,54 €	35 546 408,54 €

Section d'investissement : + 9 536 K€

Les recettes d'investissement supplémentaires de ce BS (affectation au 001 et recettes d'ordre au 040) sont équilibrées par une inscription au chapitre 23 « immobilisations en cours » afin de couvrir les restes à réaliser 2023, notamment liés aux travaux de mise aux normes de l'UVETD.

Dépenses d'investissement : + 9 536 K€

- Chapitre 23 (immobilisations en cours), article 2313 : + 9 536 K€

Dépenses d'investissement	BP 2024	BS 2024	Cumul budget 2024
Chapitre 16 - Emprunts et dettes	4 000 000,00 €		4 000 000,00 €
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	350 000,00 €		350 000,00 €
Acquisitions foncières	6 150 000,00 €		6 150 000,00 €
Acquisition matériel et véhicules	280 000,00 €		280 000,00 €
Travaux et aménagements	1 660 000,00 €		1 660 000,00 €
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	8 090 000,00 €	- €	8 090 000,00 €
2313 - Immob. en cours (constructions)	19 200 000,00 €	9 536 364,67 €	28 736 364,67 €
231 - Autres immob. en cours	- €		- €
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	19 200 000,00 €	9 536 364,67 €	28 736 364,67 €
Chapitre 26 - Participations	100 000,00 €		100 000,00 €
Chapitre 27 - Avances financières	10 000,00 €		10 000,00 €
Total dépenses réelles d'investissement	31 750 000,00 €	9 536 364,67 €	41 286 364,67 €
Chap. 040 - Amortissement des subv. reçues	750 000,00 €		750 000,00 €
001 - Reprise déficit N-1	- €		- €
Total dépenses d'ordre d'investissement	750 000,00 €	- €	750 000,00 €
Total dépenses d'investissement	32 500 000,00 €	9 536 364,67 €	42 036 364,67 €

Recettes d'investissement : + 9 536 K€

- Chapitre 040 (amortissement des immobilisations) : + 1 186 K€

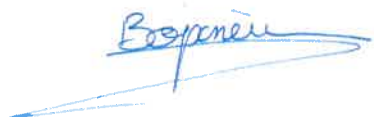
- Chapitre 001 (reprise de l'excédent d'investissement cumulé du CA 2023) : + 8 350 K€

Recettes d'investissement	BP 2024	BS 2024	Cumul budget 2024
<i>Chapitre 13 - Subventions</i>	2 145 000,00 €		2 145 000,00 €
<i>Chapitre 16 - Emprunts</i>	25 000 000,00 €		25 000 000,00 €
<i>1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé</i>	- €		- €
Total recettes réelles d'investissement	27 145 000,00 €	- €	27 145 000,00 €
<i>Chapitre 040 - Opérations d'ordre entre sections</i>	5 355 000,00 €	1 186 408,54 €	6 541 408,54 €
<i>021 - Virement de la section de fonctionnement</i>	- €		- €
<i>001 - Reprise excédent N-1</i>	- €	8 349 956,13 €	8 349 956,13 €
Total recettes d'ordre d'investissement	5 355 000,00 €	9 536 364,67 €	14 891 364,67 €
Total recettes d'investissement	32 500 000,00 €	9 536 364,67 €	42 036 364,67 €

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article unique : approuve le budget supplémentaire 2024 du budget principal tel que détaillé ci-dessus.

Le Secrétaire de Séance,
Arthur BOIX-NEVEU



La Présidente,
Marie BENEVISE

